

**SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX D'EAU DU LITTORAL
DE LA POINTE DU GROUIN DU COU (La Tranche-sur-Mer)
à la PLAGE DU ROCHER (Longeville-sur-Mer)
(hiver 1993-94)**

Par Alain Thomas
(A.D.E.V. Sud-Vendée)

Préambule.

Le cordon dunaire entre Longeville-sur-Mer et la Tranche-sur-mer, avec les rivages qui le bordent, forme la limite occidentale du Marais Poitevin. L'exposition directe face au grand large confère à cette zone et à son avifaune un caractère plus océanique que le reste du littoral sud vendéen.

Des données ornithologiques existaient déjà. Elles résultaient toutes d'observations ponctuelles faites par des ornithologues locaux ou de passage. Mais aucun travail de suivi ou de dénombrement sur de longues périodes n'avait été entrepris pour l'ensemble des espèces hivernantes.

De plus, la pression d'observation était bien faible, si nous la comparons avec des sites plus prestigieux comme la Baie de l'Aiguillon, ou certains marais communaux en retrait du littoral.

Le principal attrait de ce secteur réside dans le stationnement hivernal, en grand nombre (parfois plusieurs milliers), de la Macreuse noire (*Melanitta nigra*). La présence de canards de surface en hiver, représentant l'ensemble des espèces hivernantes du Marais Poitevin, est singulière dans ce milieu et a attiré notre attention.

Si l'on ajoute à cela, l'hivernage plus modeste d'espèces comme le Harle huppé (*Mergus serrator*), l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*), ou les plongeurs (*Gavia sp.*), toutes peu abondantes dans notre département, la haute valeur ornithologique du site devient indéniable.

Avec quelques comptages durant l'hiver 1992/93, nous nous sommes assurés de celle-ci et nous avons mis en place les modalités du suivi sur l'ensemble de l'hiver 1993/94.

Le travail qui en résulte (29 comptages hebdomadaires exhaustifs et un grand nombre de sorties) nous apporte à tout niveau, une quantité d'informations très intéressantes sur la richesse ornithologique grâce à l'évaluation quantitative des stationnements des différentes espèces, ainsi que leur évolution suivant les conditions climatiques, les activités humaines et la période de la journée ou de l'hiver.

Certes, ces résultats ne sont valables que pour une seule saison, mais ils semblent toutefois être représentatifs et cadrent bien avec les observations des dernières années.

Méthodologie et présentation des résultats.

29 comptages ont été nécessaires pour couvrir de façon hebdomadaire la période (du 10.09.93 au 26.03.94).

Le principe est simple: dénombrer le plus précisément possible les effectifs des différentes espèces d'oiseaux d'eau utilisant le site. Une attention particulière est portée aux anatidés, plongeurs et grèbes.

Nous avons, pour chaque comptage, procédé de la façon suivante :

- Départ au lever du jour, de la pointe du Grouin du Cou (la Tranche-sur-mer).
- L'observateur longe la côte jusqu'à la plage des Conches (Longeville-sur-mer), à pied sur le sommet de la dune grise.
- Le retour se fait par la plage, pour limiter le passage sur la végétation dunaire.
- Le dernier point d'observation de la plage du Rocher (Longeville-sur-mer), est rejoint par la route. Les contraintes naturelles ont dicté en grande partie les modalités de dénombrement.

Les comptages se sont déroulés :

- le matin pour bénéficier de l'éclairage du soleil sans contre-jour.
- depuis le sommet de la dune grise, ce qui facilite le travail (l'observation depuis la plage ne permet pas de voir les groupes d'oiseaux posés à distance; distinguer les oiseaux y est plus difficile, surtout par mer agitée; la durée entre deux vagues, pendant laquelle ils sont visibles est très courte).
- le dimanche, pour connaître l'impact pressenti de la chasse pratiquée dans l'intérieur des terres sur les populations de canards de surface.

En fonction de la météo, certains comptages, ont pu être reportés ou avancés d'une à deux journées.

En complément, des informations au sujet des conditions météorologiques et de l'état de la mer ont été notées. Ces renseignements, quoique subjectifs, sont comparables puisque relevés par la même personne.

La masse de renseignements obtenus est importante. La synthèse qui en est faite ici, permet d'avoir des informations précises sur les effectifs d'oiseaux d'eau en période inter-nuptiale le long de ce littoral, sur leurs variations quantitatives et leurs déplacements.

Activités humaines.

La fréquentation humaine des plages en hiver est logiquement inférieure à celle de la période estivale.

Le tourisme.

Seule la pratique du surf, sur les plages de la Terrière et des Conches, perturbe parfois le stationnement des anatidés. Quoique nombreux certains week-ends, ou lors des vacances scolaires, les adeptes de ce sport se cantonnent aux abords des parkings aménagés. Le dérangement en est d'autant plus limité. Les promeneurs nombreux le dimanche et le club de char à voile de Longeville-sur-mer ne semblent pas poser de problème.

La pêche professionnelle.

Rien de préjudiciable pour les oiseaux n'a été constaté. Il s'agit ici d'une pêche aux crustacés, à l'aide de casiers. Les proies recherchées étant différentes, la concurrence entre les marins pêcheurs et l'avifaune est peu importante. Quant aux prélèvements, nous ne connaissons pas leur valeur.

La chasse et la pêche de loisir.

La chasse n'est pas pratiquée ici. Les espèces strictement maritimes bénéficient à ce sujet d'une quiétude parfaite. En revanche, pour les anatidés de surface (Canard colvert, Sarcelle d'hiver...), il en est tout autrement. L'activité cynégétique dans les marais d'Angles - Longeville est très importante. Elle conditionne nettement leur présence en mer en remise diurne.

Au niveau de la pêche, c'est surtout le ramassage des mollusques et des crustacés à marée basse qui est pratiqué. Cette activité se concentre principalement sur la pointe du Grouin du Cou. Elle induit certainement une baisse du volume disponible de cette ressource alimentaire pour certaines espèces d'oiseaux. Elle ne semble pas avoir de répercussion significative sur la tranquillité des oiseaux.

Il en est de même pour la pêche à la ligne "Surf-casting" (bar, sole...), qui reste peu pratiquée.

Pollution.

Malheureusement, une pollution résiduelle, parfois importante, de déchets divers et variés (plastiques de toutes sortes, bouteilles...) apportés par le courant, existe.

Des pollutions industrielles, chimiques, ou la présence de nappes d'hydrocarbures, n'ont pas été décelées pendant la durée de l'étude.

D'ailleurs, un seul laridé, une Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) présentant des traces légères de mazout, a été vu. Ce qui est minime par rapport aux milliers de laridés hivernants.

Enfin, les plages considérées arborent de surcroît le « Pavillon bleu », indicateur officiel de leur propreté. En somme, le milieu semble globalement de bonne qualité.

Monographie des espèces

Gaviidés

Plongeon arctique (*Gavia arctica*).

1ère donnée le 19.10, avec 3 individus. De 1 à 2 plongeurs arctiques sont observés jusqu'au 17.01. Aucune observation en février et mars.

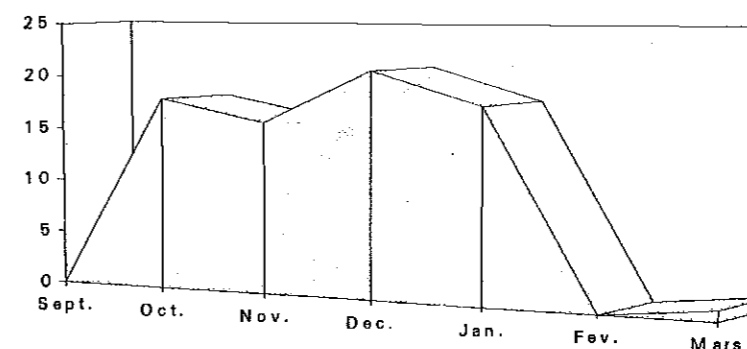
C'est l'espèce la moins représentée, 15 % des données cumulées de plongeurs par décade.

Plongeon catmarin (*Gavia stellata*).

C'est le plongeon le plus fréquent, 47% des données cumulées de plongeurs par décade.

Son arrivée coïncide avec celle de l'arctique : 1 le 20.10 et 3 le 27.10. Ses effectifs sont stables jusqu'à la deuxième décade de janvier. La fin de ce mois se caractérise par une chute du nombre des catmarins. Aucune observation en février et mars.

LA TRANCHE/LONGEVILLE, effectifs cumulés par mois des plongeurs. Hiver 1993/94.



Plongeurs indéterminés (*Gavia sp.*).

Seconds par leurs effectifs, soit 35% du total. Leur abondance s'explique par la difficulté à différencier le catmarin et l'arctique à grande distance ou par mauvais temps. Des plongeurs sp. sont vus tout au long de l'hiver. Le dernier est observé le 05.03. Il marque d'ailleurs la fin de la présence des plongeurs dans la zone. Aucun plongeur imbrin (*Gavia immer*), même supposé n'a été contacté.

D'une façon générale, la fin octobre est le début du passage post-nuptial avec les premiers refroidissements. Les effectifs se stabilisent de mi-novembre à mi-janvier.

La chute des observations fin janvier coïncide avec le début de la migration prénuptiale. Ce qui est confirmé par l'absence totale de ces espèces en février.

Nous plaçons la population hivernante, dans une fourchette allant de 8 à 12 individus, toutes espèces confondues. La répartition spécifique des effectifs cadre bien avec les observations antérieures et avec celle constatée en Loire-Atlantique.

En règle générale, c'est par temps calme que les plongeurs se rapprochent du rivage, pour venir y pêcher. Par mer agitée, c'est plus au large qu'il faut les rechercher. Ils y suivent vraisemblablement les bancs de poissons fuyant les rouleaux du bord de plage.

Les plongeurs stationnent en grande partie entre la Terrière et la plage des Conches, plus rarement au Rocher.

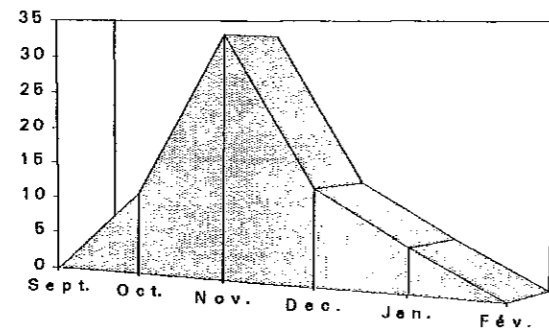
Ces endroits sont les moins exposés aux vagues.

Podicipédidés

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

De loin, le plus abondant du genre. Il arrive à la mi-octobre (4 le 11.10). Le nombre augmente en novembre, pour osciller autour de 10 individus. De fin novembre à janvier, 1 à 4 grèbes huppés sont notés régulièrement. Dernière donnée, le 18.01. avec 1 oiseau. Absence totale en février et mars.

LA TRANCHE / LONGEVILLE, effectifs cumulés par mois du Grèbe huppé. Hiver 1993/94.



Le pic de novembre correspond à la première vague de froid de l'hiver (à partir du 15.11), qui nous a probablement amené des oiseaux nordiques. En décembre, la succession de dépressions atlantiques entre le 6 et le 26, accompagnée de vent fort et d'une mer démontée semble avoir favorisé le départ de la majorité des grèbes. Ensuite, la disparition des derniers oiseaux à compter de la dernière décennie de janvier peut s'expliquer par l'amorce de la migration prénuptiale.

En dehors du littoral, les observations de cette espèce sont rares, limitées aux plans d'eau de loisir et parfois aux stations de retraitement des eaux.

Le Grèbe huppé est absent de l'avifaune nicheuse du sud Vendée. La présence hivernale entre la Tranche et Longeville n'est donc pas le fait d'un simple mouvement de population locale. En revanche, nous ne savons pas si des déplacements entre les retenues du bocage et la côte existent. Le lac de Finfarine (10 km), la retenue de St Vincent-sur-Graon (15 km), et celle de Château-Guibert (25 km), accueillent tous quelques Grèbes huppés en hiver.

La répartition spatiale des Grèbes huppés sur le secteur est tout à fait similaire à celle des plongeurs. La plupart du temps, ces espèces exploitent en commun les bancs de poissons. Toutefois, le Grèbe huppé fréquente plus volontiers la Pointe du Grouin du Cou que les plongeurs. Mais c'est bien la seule nuance à apporter.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*).

Trois observations: - 2 individus le 07.11.
- 1 individu le 08.01.
- 1 individu le 22.01.

A cela s'ajoutent 9 données d'un à deux oiseaux sur le lagunage de la Tranche-s-Mer, entre le 20.10 et le 07.02. On peut donc imaginer que deux Grèbes à cou noir ont hiverné, naviguant entre la mer et les bassins du lagunage.

Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*).

Deux mentions: - 1 individu le 30.12.
- 1 individu le 31.01.

La pointe ouest de l'Île de Ré (10 km) est le site régulier d'hivernage le plus proche.

Le premier oiseau est venu après les tempêtes de décembre. Le second peut être classé parmi les migrants prénuptiaux.

Hydrobatidés

Océanite sp.

Un oiseau indéterminé est observé le 25.12., à la Pointe du Grouin du Cou, en direction du sud.

Les mauvaises conditions climatiques n'ont pas permis son identification. Vu la taille, il s'agirait plutôt de l'Océanite culblanc (*Oceanodroma leucorhoa*). La date tardive serait un argument en faveur de cette hypothèse.

Sulidés

Fou de Bassan (*Sula bassana*)

Le passage de cette espèce pélagique se concentre dans la dernière décennie d'octobre. Des groupes parfois importants ont pu être observés à proximité du rivage. Le 24.10., 70 fous ont ainsi stationné au sud de la plage des Conches dès le lever du jour. C'est d'ailleurs là que, la plupart du temps, ils sont vus à faible distance.

Leur activité intense de pêche nous laisse croire à la présence importante de poissons. Les observations d'oiseaux posés, seuls ou en groupe, ne sont pas rares à cette époque.

Le ratio adultes/immatures évolue en fonction de la date. Alors que les jeunes constituent l'essentiel des effectifs en fin d'été et début d'automne, ce sont les adultes qui dominent ensuite.

En hiver la présence du Fou de Bassan est anecdotique.

Phalacrocoracidés

Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

Ils se rencontrent entre le Rocher et la Tranche, tout au long de l'hiver. Ils n'y sont jamais nombreux. Les rassemblements pour la pêche ne dépassent guère la dizaine d'oiseaux. Quant aux groupes plus importants, ils ne font que passer, aussi bien du nord vers le sud, que du sud vers le nord. Ni la météo, ni aucun facteur naturel n'ont pu être mis en relation avec ces mouvements.

Le record est de 87 oiseaux, le 24.10. Ce chiffre est représentatif de la dernière décennie d'octobre. A cette période passent les vols les plus conséquents (arrivée et cantonnement des hivernants?).

Généralement, les déplacements ont lieu tôt le matin ou en fin de journée. La dispersion de dortoirs et les échanges entre des sites à forte densité (Marais d'Olonne, pointe de l'Aiguillon...) doivent être à l'origine de nos observations.

En tout état de cause, le Grand cormoran est loin de poser le moindre problème de surabondance ici, comme cela peut être le cas dans quelques régions à vocation piscicole.

Anatidés

Bernache cravant (*Branta bernicla*).

Espèce régulière et abondante en hiver.

La première observation remonte au 10.10., avec un groupe de 9 oiseaux en vol vers le sud. Le gros des troupes nous arrive dans la première moitié de novembre.

La pointe du Grouin du Cou et les plages de Jard-sur-Mer sont utilisées par les bernaches, comme zone d'alimentation. Elles se nourrissent à marée basse sur les affleurements rocheux.

Les groupes comptent très souvent plus de deux cents individus (maxi: 398 le 15.01. à la pointe du Grouin du Cou). Ces lieux sont désertés à marée haute. A priori, les bernaches se dirigent alors vers la pointe d'Arçay ou la baie de l'Aiguillon. Cet ensemble en a accueilli environ 3000 cet hiver.

A plusieurs reprises, de petits groupes semblant arriver de l'île de Ré sont vus se poser au Grouin du Cou. L'île de Ré, à seulement 10 km, constitue un des principaux sites d'hivernage de cette espèce en France. Les allées et venues entre les deux points sont peut-être plus fréquentes que nous ne le pensons.

Peu farouches, les bernaches cohabitent facilement avec les pêcheurs et les promeneurs.

En mars, les effectifs déclinent sérieusement. Les derniers oiseaux sont notés à la fin du mois (1 le 26.03.).

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*).

Régulier en hiver.

Jamais posés sur le rivage, ils vont toujours par petits groupes. 15 tadorne le 28.11. est le maximum enregistré.

Le fait que la côte étudiée ne possède pas les vasières qu'affectionnent les tadorne explique qu'ils y soient peu abondants.

Canards de surface.

C'est dans la seconde décennie d'octobre, que leur nombre devient significatif. Dès lors, les effectifs tournent autour de 150. Cette période de stabilité s'achève par un pic de 414 canards le 22.11.

Fin novembre début décembre, le cantonnement retombe à environ 200 oiseaux. Ensuite, une chute brutale est enregistrée. De 55 à 83 individus seulement seront présents du 06.12. au 14.01., à l'exception du 27.12., où 146 canards sont vus. La dernière décennie de janvier est marquée par un nouveau pic de 484 le 22.01.

Enfin, février est stable avec 60 oiseaux environ, et il s'achève par un dernier pic de moindre importance, 163 le 26.02., 145 le 05.03. En mars, le nombre de canards diminue rapidement pour tomber à quelques unités.

La présence de canards de surface en mer semble trouver une explication dans la surexploitation cynégétique des marais d'Angles / Longeville / la Tranche (cf. *Les implantations cynégétiques dans les marais d'Angles - Longeville - la Tranche, impact sur les populations aviennes*. Alain THOMAS A.D.E.V. sud Vendée mai 1994).

En effet, ces oiseaux privés de zones de remise diurne sûres sont contraints de se réfugier sur la côte durant la journée. Nous avons prouvé, par de nombreuses observations, que les canards de surface utilisent de nuit toutes ces prairies. De plus, au lever du jour, les mouvements de la terre vers la mer et inversement au crépuscule, ont été formellement constatés.

Partant de là, en prenant en compte les données météo, les variations de ces stationnements peuvent s'interpréter de la manière suivante :

- la hausse progressive en octobre et novembre et le pic du 22.11. correspondent à l'arrivée des hivernants et au passage postnuptial classique.

- la stabilité à la fin de novembre, à environ 200, doit sans doute représenter la population hivernante du site.

En décembre, la mer agitée a, semble-t-il, rebuté la majorité des oiseaux. A cette époque, la plus grande partie du groupe est constituée de colverts, espèce plus robuste. Les autres ont probablement cherché une remise plus calme. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer ces données avec les tableaux de chasse réalisés à la même époque.

A l'accalmie du 27.12., coïncide immédiatement une élévation des effectifs. Ce qui semble démontrer que sans l'influence de la météo, les stationnements auraient été plus importants.

Ensuite, le nombre de canards est resté bas. Est-ce en raison du départ vers d'autres lieux d'une partie des oiseaux, ou de l'impact direct de la chasse?

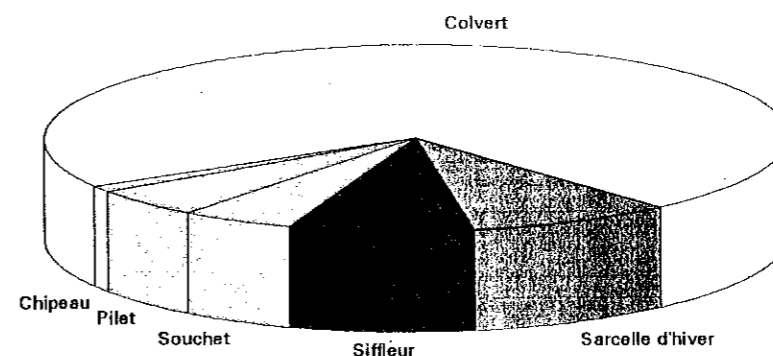
A compter de la dernière décennie de janvier, le retour pré-nuptial se manifeste. Le 22.01., 484 oiseaux ont été notés, parmi lesquels, 263 Canards Colverts, 105 Canards Siffleurs.

Tout au long du mois de février, les effectifs vont en décroissance. Le pic à la fin du mois est induit par un stationnement important de canards pilots (112 sur 163 oiseaux le 26.02.).

La localisation de la remise est restée la même tout l'hiver. Elle se situe en face et légèrement au nord de la plage de la Terrière.

Les six espèces de canards de surface habituelles en Marais Poitevin se retrouvent ici.

Répartition spécifique des canards de surface. GROUIN DU COU/LE ROCHER. Hiver 1993/94.



Canard Colvert (*Anas platyrhynchos*).

Le plus abondant, avec 72% des effectifs cumulés sur l'hiver. Cette espèce a été contactée à chaque dénombrement. Elle semble être aussi la moins tributaire de la météo.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*).

Seconde par le nombre, elle représente environ 10% des oiseaux. Elle semble être l'espèce la plus sensible au mauvais temps.

Canard Siffleur (*Anas penelope*).

8% des effectifs. Le passage pré-nuptial est bien marqué fin janvier.

Ce pourcentage est faible en comparaison des populations observées en d'autres points du Marais Poitevin : 31% des canards à la mi-janvier, à St-Denis-du-Payré, par exemple.

Canard Souchet et Canard Pilet (*Anas clypeata* et *Anas acuta*).

5% des oiseaux pour chacune de ces espèces. Résultat proche des recensements B.I.R.O.E. de ces dernières années en Vendée, à la mi-janvier

Canard Chipeau (*Anas strepera*).

Moins de 1% seulement. Observé en automne. Maximum 11 le 31.10.

Canards plongeurs.**Fuligule milouin (*Aythya ferina*).**

6 mentions pour 11 oiseaux : - 1 le 17.10 - 5 le 22.11 - 1 du 05 au 12.12 - 3 le 14.12 - 1 le 31.01.

Bien que généralement plus fréquent que le morillon, le Fuligule milouin ne fait que d'occasionnelles apparitions, toujours en petit nombre.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*).

Ce canard plongeur, inféodé aux lacs et étangs, ne fournit que 7 mentions, totalisant 6 individus.

- 1 du 27.10. au 07.11 - 4 du 28.11. au 05.12 - 1 du 14.01. au 17.01.

Le faible nombre de contacts reflète parfaitement le statut du Fuligule morillon dans le sud Vendée.

Fuligule milouinan (*Aythya marila*).

1 femelle le 16.12., à la pointe du Grouin du Cou.

Comme chaque année, l'espèce fait une brève apparition. On ne peut la considérer comme hivernante.

Eider à duvet (*Somateria mollissima*).

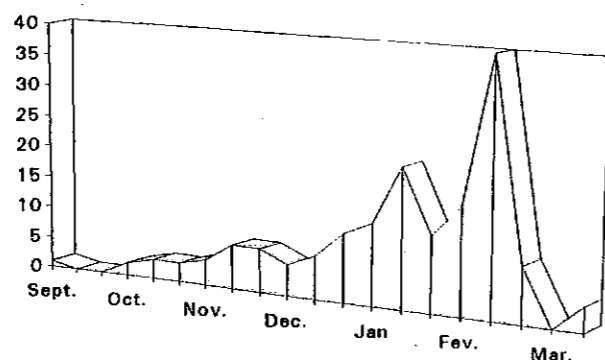
Cet oiseau peut être observé toute l'année. En dehors de l'hiver, les chiffres restent très bas. De juin à octobre, sa présence est même occasionnelle.

A partir de la mi-octobre, des eiders (moins de 5) stationnent en permanence. L'hivernage à proprement parler semble débuter avec 7 individus qui sont là de fin novembre à fin décembre. En janvier, dès la fin de la première décennie, leur nombre s'accroît : 11 le 08.01, 14 les 14, 15 et 16 01.

Cette hausse se poursuit dans la deuxième moitié du mois avec, en moyenne, une vingtaine d'individus. Maximum 23 le 18.01. et 24 le 31.01

Février se caractérise par une stabilité autour d'une quinzaine d'eiders. Toutefois, un pic très important apparaît dans les tous derniers jours du mois (40 le 26.02.).

GROUIN DU COU au ROCHER
Evolution des effectifs d'Eiders à duvet. Hiver 1993/94.



Il est difficile de trouver un lien de cause à effet entre météo et variation du nombre d'Eiders à duvet : alors que les chiffres sont constants pendant un mois de décembre très perturbé, janvier, beaucoup plus clémente, connaît des variations d'effectifs.

La répartition géographique des eiders est simple. Ils se cantonnent presque exclusivement à la pointe du Grouin du Cou. Les deux mâles de premier hiver vu le 27.11., à la plage du Rocher, font exception.

Les affleurements rocheux du Grouin du Cou sont beaucoup plus riches en crustacés (crabes) que les fonds sableux de la Terrière ou des Conches. C'est probablement là que se trouve l'explication de la localisation des Eiders.

En somme, on peut affirmer que l'hivernage de cette espèce est réel ici. Une dizaine d'oiseaux est concernée, des variations pouvant être enregistrées, sans que la cause en soit déterminée.

Le pic de fin février clôt l'hivernage. Il correspond au début de la migration prénuptiale.

Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*).

1 femelle a fréquenté le nord de la plage des Conches, du 15.11. au 22.01.

Fidèle à ce site, elle s'y nourrissait chaque matin. Elle prospectait, tout au plus à une centaine de mètres de la côte, 10 à 50 m de plage. Jamais visible en fin de journée, il semble qu'elle se retirait au large pour passer la nuit, seule ou avec les Macreuses noires.

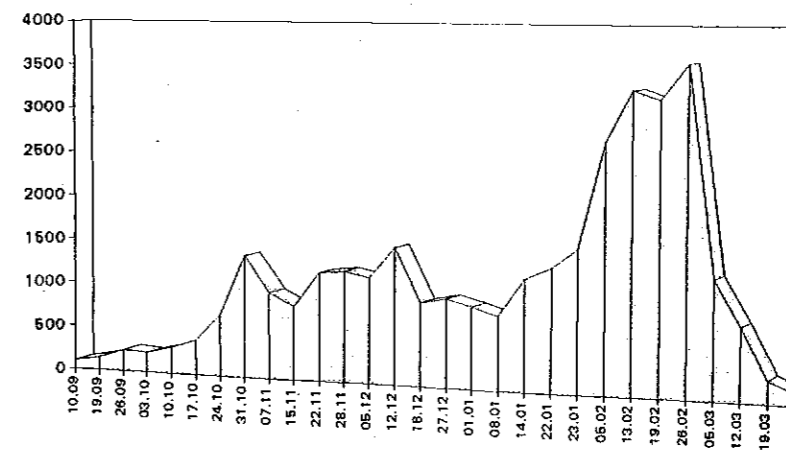
2 autres femelles ont fait un bref séjour le long de la plage de la Terrière du 27. au 30.12.

Ce petit canard nordique, est peu fréquent dans le sud Vendée. L'hiver 93/94 est donc une bonne année pour le site, avec notamment le long cantonnement des Conches.

Macreuse noire (*Melanitta nigra*).**I Evolution des stationnements.**

C'est l'anatidé le plus commun ici. Visible toute l'année, la population estivante est très limitée. Elle ne concerne que quelques individus en 1993 et 1994. C'est en septembre, mais surtout à partir de la fin octobre que les effectifs deviennent significatifs. La hausse est progressive, elle se poursuit jusqu'au 31 octobre. 1370 Macreuses noires sont alors comptées.

LA TRANCHE - LONGEVILLE
Effectifs des Macreuses noires - Hiver 1993/94.



L'hivernage en lui-même est relativement stable. De fin octobre à fin janvier, le nombre de macreuses va osciller entre 1200 et 1500. Les chutes de la courbe en novembre, fin décembre et début janvier, sont sans doute imputables aux conditions météo plutôt qu'à un éventuel déplacement des stationnements.

Par mer agitée, les macreuses peuvent être masquées par les vagues. Par mer très calme en revanche, elles ont tendance à se retirer loin au large. Ce qui rend fort approximatif leur dénombrement.

Par la suite, à partir des derniers jours de janvier et surtout en février, on assiste à un gonflement spectaculaire des stationnements. Ils trouvent leur apogée le 24.02. avec 3600 macreuses présentes. Cela correspond probablement à la remontée des oiseaux hivernant plus au sud (Charente-Maritime probablement).

C'est d'ailleurs en février que les plus gros rassemblements ont toujours été signalés sur la zone. C'était par exemple le cas en février 1984, où 25 200 individus stationnaient (O. GIRARD O.N.C.).

Fin février et en mars, la baisse est très rapide. En trois semaines, nous passons de 3600 à 250 oiseaux. Ce qui clôt l'hivernage 93/94.

II Activités et répartition spatiale des rassemblements de Macreuses noires.

La décomposition de l'emploi du temps des macreuses laisse apparaître deux périodes bien distinctes dans la journée :

- une phase d'alimentation, le matin et en début d'après-midi.
- une phase de repos et de toilette, en fin de journée et probablement la nuit.

Généralement, à partir du lever du soleil, les macreuses arrivent par petits groupes du large vers le rivage. Elles entament leur recherche de nourriture, cela jusqu'en milieu d'après-midi. Toutefois, il est noté une grande variabilité dans la durée de cette phase d'activité, ainsi que dans l'intensité du rythme des plongées.

En fin de journée, il semble que les macreuses vont progressivement se rassembler à nouveau au large en une sorte de remise. Même pour les groupes restés à proximité de la plage, l'activité est toujours plus faible à ces heures.

L'influence des marées est, d'après nos observations, minime. Il est simplement à noter qu'un fort coefficient le matin permet aux macreuses de s'approcher plus près des dunes, ce qui offre souvent de superbes observations.

Durant la période considérée, la localisation des macreuses évolue sensiblement.

Jusqu'au mois de décembre deux groupes bien distincts existent :

- le premier, de petite taille (environ 20% du total), se trouve à la pointe du Grouin du Cou en journée et au large de la Terrière en remise.
- le second se situe au large de la plage des Conches, au-dessus du "rocher du Vendeur", sur les hauts-fonds qui l'entourent. Il y reste en permanence.

Entre les deux, les groupes visibles ne sont constitués que de quelques oiseaux.

Avec les coups de vent de décembre, le groupe nord s'est déplacé vers la côte (le lieu étant plus abrité) au large de la plage du Rocher. Celui du Grouin du Cou s'est maintenu sur place.

Ensuite, fin décembre, les oiseaux ont glissé vers le sud. La majorité se trouvant sur une remise au large de cette plage entre le Grouin du Cou et la Terrière, jusqu'à la fin de l'hiver. Environ 200 macreuses sont restées au nord.

III Influence des activités humaines.

En règle générale, elles ne semblent pas affecter le stationnement des macreuses. Ces oiseaux peu farouches acceptent assez bien le voisinage de l'homme. D'autant plus que la chasse n'existe pas sur la zone.

La pêche et la circulation des bateaux ne provoquent pas de dérangement important. La pratique du surf tant qu'elle reste localisée ne pousse vraisemblablement pas les oiseaux à un changement de leurs activités.

Seuls les passages d'avion à faible altitude provoquent leur envol massif. Le fait est rare, il ne doit pas compromettre l'hivernage.

IV Alimentation.

Les macreuses s'alimentent principalement de mollusques qu'elles recherchent et saisissent en plongée sur les hauts-fonds.

D'après nos observations, il s'avère que les sites de stationnement importants et réguliers lors de la pêche, se trouvent à des profondeurs inférieures ou égales à 5 m.

Les hauts-fonds rocheux de la Pointe du Grouin du Cou et du Rocher du Vendeur sont également des lieux remarquables pour leur alimentation.

Il est très difficile de déterminer la nature et la composition exacte de leur régime alimentaire. On peut imaginer que les espèces les plus représentées parmi les coquilles échouées sur les plages sont aussi les plus consommées.

Trois espèces dominent, si l'on prend en compte les mollusques d'une taille supérieure à 2 cm.

- la moule bleue (*Mytilus edulis*).
- la coque (*Cerastoderma edule*)
- la mactre épaisse (*Spirula solida*)

Leur répartition quantitative s'accorde avec celle des macreuses. Les plus forts volumes se trouvent entre le Grouin du Cou et la Terrière, ainsi qu'au niveau de la plage des Conches.

Macreuse brune (*Melanitta fusca*).

Beaucoup plus rare que son homologue, la macreuse brune est difficile à repérer, à distance, au sein des groupes de noires. Peut-être que de ce fait, nous sous-estimons les effectifs de cette espèce. Cela dit, il semble que la population hivernante soit de 10 à 15 oiseaux.

La première mention fait état de 3 individus, à la pointe du Grouin du Cou le 20.11. En novembre et décembre, toujours en compagnie de Macreuses noires, elles se trouvent au nord des Conches ou au large de la plage du Rocher. Ensuite, en janvier et février, c'est plutôt face à la Terrière que les Macreuses brunes se montrent. Leur comportement est tout à fait similaire à celui de l'autre espèce de macreuse.

La dernière observation est faite le 26.02., avec 6 individus.

Macreuse à lunettes (*Melanitta perspicillata*).

1 mâle adulte est présent parmi les macreuses noires du 27.12. au 26.02.

Espèce exceptionnelle en France, la dernière homologation à la Tranche remonte à 1958. Dans le passé, en février 1925, 1 oiseau a été capturé à l'Aiguillon-sur-Mer.

Ainsi, l'hiver 93/94 est un bon millésime pour cette espèce nord-américaine dans notre pays. Au total 4 oiseaux dont 1 autre mâle adulte à l'île d'Oléron (O. GIRARD - O.N.C. de Chanteloup) nous ont gratifiés de leur présence.

En ce qui nous concerne, l'oiseau a été noté au terme d'une longue période de mauvais temps. La pression d'observation que nous avons portée sur le site rend très peu probable sa présence antérieure au 27.12.

Toutefois, il n'est pas possible de dire s'il nous arrivait directement d'outre-Atlantique, ou d'un autre point de la côte européenne.

Au niveau comportemental, il s'est intégré aux Macreuses noires sans difficulté. Comme elles, il venait se nourrir le matin entre la pointe du Grouin du Cou et la Terrière. L'après-midi, il s'associait à elles sur le site de remise du nord-ouest de la Terrière. Souvent agressif envers les mâles de Macreuse noire, certains comportements nuptiaux devant les femelles ont été relevés.

Sa disparition fin février correspond au gros du passage prénuptial des Macreuses noires.

Harle huppé (*Mergus serrator*).

Le premier Harle huppé (une femelle) est mentionné le 24.10. à la pointe du Grouin du Cou. Jusqu'à la mi-décembre, seuls 1 à 2 oiseaux seront vus régulièrement.

Entre le 14.12. et le 18.12. une dizaine de harles sont observés (maximum 14 le 18.12.). Puis de nouveau seulement 2 à 3, jusqu'à la seconde décennie de janvier où on note une augmentation des effectifs avec environ 10 oiseaux du 08.01 au 15.01. De fin janvier à la fin de la deuxième décennie de février, le Harle huppé est présent en permanence, mais avec des effectifs réduits (maximum 4). La dernière mention remonte au 19.02. avec 1 individu, à la pointe du Grouin du Cou.

Le sexe ratio est en faveur des femelles avec 2/3 des individus. Ce qui est normal en limite sud de l'aire d'hivernage.

Les dates d'arrivée et de départ sont conformes à ce qui est mentionné dans la littérature. Les effectifs reflètent bien le statut de l'espèce ces dernières années dans le sud Vendée.

Quant à leurs variations (fin décembre, début janvier), nous ne sommes pas en mesure de les justifier. Ni les relevés météo, ni une quelconque activité humaine ne semblent les expliquer.

Le cantonnement des Harles huppés est concentré uniquement sur la pointe du Grouin du Cou. Si à marée haute les Harles se situent à l'aplomb des enrochements, par contre, à marée basse, ils se tiennent au milieu des rouleaux et parfois dans les casses d'eau de l'estran rocheux de la pointe.

Souvent associés aux eiders, les Harles huppés sont principalement sur la bordure sud de la pointe, à marée basse.

C'est probablement la richesse en crustacés et mollusques de ce secteur qui expliquerait la répartition spatiale de cette espèce dans la zone d'étude.

Limicoles**Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*).**

Sa présence est très régulière, tout au long de l'hiver, sur les bancs rocheux de la pointe du Grouin du Cou, à marée basse. Ses effectifs sont toutefois modestes et dépassent rarement la trentaine. Il est beaucoup plus rare sur le reste du cordon littoral suivi.

L'origine de ces oiseaux est probablement la pointe d'Arçay ou la Baie de l'Aiguillon.

Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*).

Commun en hiver, ses effectifs dépassent rarement plus de deux cents oiseaux. C'est en décembre et janvier qu'ils sont le plus nombreux. Généralement cantonnés au Grouin du Cou à marée basse, les gravelots se rencontrent aussi sur toute l'étendue de la plage, jusqu'au Rocher.

A marée haute, çà et là, se forment de petits repaires, où ils s'associent aux Bécasseaux sanderlings, variables et parfois aux Pluviers argentés.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*).

Commun. Ses effectifs sont cependant moins constants et en moyenne inférieurs à ceux du Grand gravelot ou du Bécasseau sanderling.

Sa tendance à se limiter au Grouin du Cou le différencie de ces deux espèces.

Aucune évolution significative de la taille des groupes n'est à noter au cours de l'hiver.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*).

Observés en toute saison, c'est à marée basse que les Pluviers argentés sont les plus nombreux.

La plupart doivent avoir la même origine que les Huîtriers pie.

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*).

Ce petit limicole affectionne les milieux littoraux sableux. Il est donc logique de le rencontrer entre la Tranche et Longeville.

En septembre, les données sont fréquentes, mais elles ne comptent qu'un à 10 oiseaux. La hausse automnale se fait par paliers. En octobre, leur nombre évolue entre 20 et 30. En novembre, il gravite autour de la cinquantaine.

Décembre, janvier et février sont les mois où le Bécasseau sanderling est le plus répandu. Des groupes de 100 à 150 individus ne sont pas rares. En mars, les effectifs s'amenuisent rapidement. Les chiffres sont alors comparables à ceux de septembre.

Bien que la majorité des sanderlings passent l'hiver sur la côte atlantique africaine (150 000 contre 25 000 sur la façade européenne, d'après ALTENBURG, ENGELMOER, MES & PIERSMA OSME 1982), le pic migratoire qui théoriquement se situe en novembre n'a pas été ressenti cette année.

Voyageant en petits comités, le taux de renouvellement quotidien est difficile à apprécier. Il est probable que le flux migratoire est de ce fait sous-estimé.

En règle générale, à marée basse, les Bécasseaux sanderlings se trouvent surtout à la pointe du Grouin du Cou. Avec la remontée des eaux, ils se réfugient par petits groupes, sur les hauts de plage, plutôt entre la Terrière et les Conches. Ces repaires comprennent aussi quelques Grands gravelots, Bécasseaux variables et Pluviers argentés. Bien entendu, des échanges avec les autres sites de la côte sont probables.

Cette localisation peut s'expliquer par un dérangement assez important, causé par les promeneurs. Ils sont plus nombreux au sud de la Terrière.

L'importance des stationnements de cet hiver, place ces plages parmi les principaux sites départementaux, pour l'espèce.

Les derniers recensements B.I.R.O.E. en VENDEE confirment ce constat.

Janvier 1990: 16 B. sanderling	Janvier 1992: 60	"
Janvier 1991: 64	"	Janvier 1993: 30

(Source: *La Gorgebleue* n°10, 11, 12).

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*).

Un individu trouvé sur la dune grise entre la Terrière et les Conches, le 07.11.

Stercoraridés**Grand labbe (*Stercorarius skua*).**

Un oiseau le 26.03. en vol vers le nord, à la plage de la Terrière. C'est la seule donnée de cet hiver, à attribuer au passage printanier.

Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*).

Les mentions sont régulières jusqu'à la mi-septembre. Jamais plus de dix simultanément. Ensuite, elles deviennent plus sporadiques. Le dernier contact fait état d'un labbe parasite, le 24.10.

Laridés**Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*).**

1 adulte en plumage d'hiver, le 25.12. Il se trouvait parmi les Mouettes rieuses, au lever du jour, sur la plage du phare (La Tranche).

On sait que cette espèce est actuellement en pleine phase d'expansion vers l'ouest de l'Europe. Parallèlement, la colonie des marais d'Olonne a connu un essor significatif (65 couples en 1993).

L'hivernage n'est pas à exclure. Un ou des oiseaux peuvent facilement passer inaperçus au milieu des milliers de laridés de la région.

Mouette pygmée (*Larus minutus*)

Au mois d'août déjà, quelques Mouettes pygmées sont de passage. Octobre voit le début du passage postnuptial. C'est en novembre qu'il est le plus perceptible.

Pendant les trois mois d'hiver, la mouette pygmée est présente, a priori, en permanence. Les sites habituels sont l'anse du Maupas, la lagune de la Belle Henriette, et le lagunage de la Tranche.

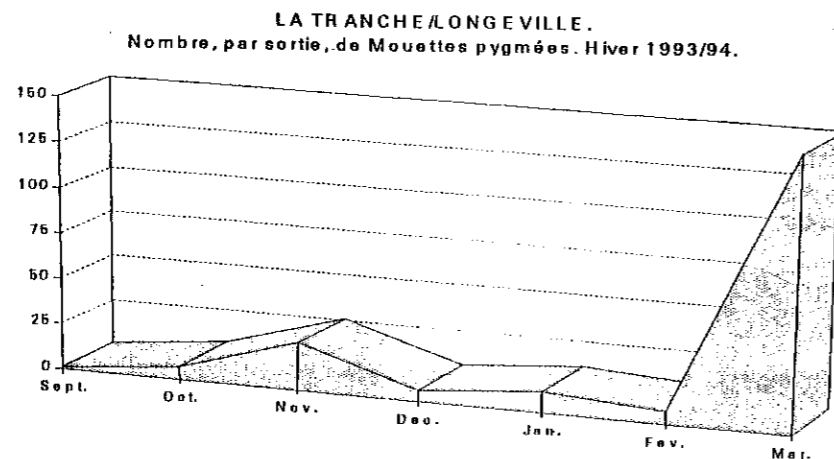
C'est toujours en mer, par temps calme, que les Mouettes pygmées sont visibles. Elles volent à faible hauteur, au-dessus de l'eau. Elles recherchent de petites proies, à la manière des guifettes, souvent à plus de 300 mètres de la côte. Elles fréquentent indifféremment l'ensemble du littoral.

Par gros temps, les Mouettes pygmées doivent rechercher des lieux abrités. Le lagunage de la Tranche et la lagune de la Belle Henriette en reçoivent, dans ce cas, toujours quelques-unes.

De plus, un dortoir plus ou moins régulier, a été localisé, au large de la Belle Henriette. Pas plus d'une vingtaine d'oiseaux le fréquente.

Le sud Vendée n'est pas pour cette espèce une région de premier ordre pour l'hivernage. Par contre, son rôle au printemps est à étudier. Chaque année, des rassemblements massifs y ont lieu.

Le site principal d'alimentation est alors le lagunage de la Tranche (2050 le 01.04). Le dortoir, quant à lui, se trouve entre la Belle Henriette et la pointe d'Arçay.

**Mouette rieuse et goélands.**

Les six espèces les plus communes de laridés français sont visibles à la Tranche et Longeville-sur-Mer.

Un dortoir très important, qui dépasse à l'occasion les 10 000 oiseaux, se forme en hiver au large de la plage du Rocher. En journée, la majorité d'entre eux va à l'intérieur des terres. La pointe du Grouin du Cou, attire, à marée basse, un contingent respectable (souvent plusieurs centaines) de mouettes et de goélands. Plus des deux-tiers des laridés vus ici sont des Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) ou des Goélands argentés (*Larus argentatus*). Viennent ensuite, le Goéland brun (*Larus fuscus*), et le Goéland cendré (*Larus canus*).

Le Goéland marin (*Larus marinus*) toujours présent, est le moins abondant. Il est rare d'en apercevoir plus de 10 ou 15 ensemble.

Les Goélands leucophées (*Larus cachinnans*) sont absents en hiver. Quelques-uns sillonnent la région au printemps, mais c'est en été qu'ils sont le plus nombreux.

Par mauvais temps, le dortoir disparaît. Nous n'avons pas approfondi la question. Peut-être vont-ils se réfugier du côté de la baie de l'Aiguillon ou de la pointe d'Arçay ?

En mars, la quantité de laridés diminue rapidement. Par la suite, ce sont principalement des immatures qui restent. En hiver, les adultes dominent.

Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*).

1 adulte et 1 immature, à la plage de la Terrière.

Cette espèce est toujours occasionnelle dans le sud Vendée. Cette donnée s'inscrit bien dans le cadre de déplacements hivernaux tout à fait normaux.

Mouette de Sabine (*Larus sabini*).

17 ind le 13.09., à la plage de la Terrière et 1 adulte posé à la pointe du Grouin du Cou, le 10.10.

A la suite à la tempête exceptionnelle des 13 et 14 septembre, des groupes très importants de Mouettes de Sabine ont été rabattus sur la côte vendécenne (+ de 800 dans le port des Sables-d'Olonne). Le sud Vendée, quoique moins touché, a reçu également son lot de naufragés : 27 individus à la lagune de la Belle Henriette, 14 au lagunage de la Tranche le 13.09.

Ces deux observations s'inscrivent dans ce contexte inhabituel.

Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*).

Un immature de second hiver, en direction du nord, le 25.03. à la Terrière.

Observation tardive qui suit une série de mentions d'immatures sur le littoral vendécien durant l'hiver, (St-Gilles Croix-de-Vie). Elle précède celles du 04.04., 10.04. et 27.04., également à St Gilles, ainsi que la mention « d'un second hiver », du 30.04 au 02.05. à l'île d'Yeu (X. HINDERMAYER).

Sternidés**Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*).**

Cette espèce migratrice passe l'hiver, pour l'essentiel de sa population, en Afrique tropicale.

On peut estimer la fin du passage postnuptial, à la fin octobre. Pourtant, quelques données hivernales (2 les 16 et 18.12, 1 le 08.01. et 2 le 26.02.) nous prouvent qu'un petit nombre d'oiseaux choisit de passer l'hiver sur la façade atlantique française.

Pour une espèce aussi mobile que la Sterne caugek, il est délicat de parler d'hivernage sur une portion de côte aussi réduite. D'autant plus que sa présence n'y est pas continue.

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*).

Les trois données concernent toutes 2 oiseaux. Le 11.10., 20.10 et le 24.10.

Il s'agit simplement des attardés en route vers l'Afrique.

Sterne arctique (*Sterna paradisaea*).

1 le 11.10. à la pointe du Grouin du Cou; cela correspond à ce qui est enregistré en Loire-Atlantique. Dans ce département, octobre est le mois qui fournit le plus de contacts pour cette espèce.

Alcidés**Guillemot de Troïl (*Uria aalge*).**

1 le 30.12. à la plage du Rocher.

Bien que plus abondant que le Pingouin torda - le rapport est de 1 à 7 au large des côtes de Loire-Atlantique - le Guillemot de Troïl n'a été vu qu'une seule fois cet hiver : observation d'un individu le 30.12. à la suite d'une longue période de temps perturbé.

Ses moeurs plus maritimes que celles du pingouin expliquent sans doute cela.

Pingouin torda (*Alca torda*).

C'est au début de la seconde décennie d'octobre que passent les premiers Pingouins tordas, (6 le 11.10.). Les maxima sont atteints le 24.10. avec 15 individus. Leur nombre reste stable les premiers

jours de novembre (12 le 04.11.). Ensuite, l'effectif chute brutalement (2 le 07.11., 1 le 22.11.). L'oiseau du 12.12. constitue l'ultime donnée pour cet hiver.

Les conditions climatiques élémentaires de cet automne n'ont eu à coup sûr, pas ou peu d'influence sur les variations d'effectif.

On peut penser que leur courbe illustre le passage postnuptial classique de cette espèce.

G. DIF, dans *Les oiseaux de mer d'Europe* nous indique que ce sont les immatures d'un ou de deux ans, plus mobiles que les adultes, qui constituent la majeure partie des Pingouins tordas vus à cette saison, dans le Golfe de Gascogne.

C'est essentiellement aux environs de la plage des Conches qu'ont été notés les tordas, bien souvent, à peu de distance de la plage, isolés ou en petits groupes (maxi. 5).

Il n'y a probablement pas d'hivernage sur la zone d'étude. S'il existe, il ne doit concerner qu'un nombre infime d'oiseaux, se tenant au large, hors de portée des télescopes.

Notons l'absence de données fin décembre, en janvier, février et mars. Seule une prospection par bateau pourrait nous informer sur son statut réel.

Mergule nain (*Alle alle*).

Un oiseau posé puis en vol vers le sud, à la plage de la Terrière, le 17.12. Cet oiseau a certainement été poussé vers la côte par le mauvais temps.

Régulièrement, des cadavres de cette espèce sont trouvés sur le littoral de Vendée. Mais il est plus rare d'y voir un individu bien vivant.

Bibliographie.

- DESMOT D., YESOU P. - 1994 - *Ornithos* vol 1 n°1 - La Mouette de Sabine (*Larus sabini*) sur le littoral français : situation générale et afflux de septembre 1993.
- DIF G. - 1982 - *Les oiseaux de mer d'Europe* - Ed. ARTHAUD.
- GIRARD O. - Les stationnements de Macreuse noire (*Melanitta nigra*) sur le littoral du Centre ouest - *Bulletin mensuel O.N.C.* n°115 Juillet/Aout 1987.
- GIRARD O. - Le Harle huppé (*Mergus serrator*) - *Bull. O.N.C.* n°156 Avril 1991
- GIRARD O. - La Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) - *Bull. O.N.C.* n°156 Avril 1991
- GIRARD O. - La Macreuse noire (*Melanitta nigra*) - *Bull. O.N.C.* n°158 Juin 1991
- GIRARD O. - La Macreuse brune (*Melanitta fusca*) - *Bull. O.N.C.* n°158 Juin 1991
- GIRARD O. - Le Fuligule milouinan (*Aythya marila*) - *Bull. O.N.C.* n°159 Jul/Août 1991
- GIRARD O. - L'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) - *Bull. O.N.C.* n°159 Juil/Août 1991
- GONIN C. - B.I.R.O.E. Janvier 1990 - *La Gorgebleue* n°10.
- GONIN C. - B.I.R.O.E. Janvier 1991 - *La Gorgebleue* n°11
- GONIN C. - B.I.R.O.E. Janvier 1992 - *La Gorgebleue* n°11
- GONIN C. - B.I.R.O.E. Janvier 1993 - *La Gorgebleue* n°12
- G.O.L.A - 1992 - *Les oiseaux de Loire-Atlantique.*
- G.O.V. - *Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen*, n° 103 Avril 1994 et n° 104 Mai 1994.
- JONSSON L. - 1994 - *Les oiseaux d'Europe d'Afrique du Nord et du Moyen Orient* - Ed. NATHAN.
- THOMAS A. - Mai 1994 - *Les implantations cynégétiques dans les marais d'Angles-Longeville - la Tranche (impacts sur les populations aviennes).* - A.D.E.V. sud VENDEE